



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1164**

---

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**OBJET : ACCORD-CADRE PORTANT SUR DES ÉTUDES D'URBANISME POUR L'ÉLABORATION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME- SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

**Excusés sans pouvoir :**

**NEANT**

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 15/11/10

-----

**RAPPORTEUR :** M. Maurice CHAZEAU  
**CO-RAPPORTEUR(S) :** M. Alexandre GALLESE

**Politique Publique :** AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET :** ACCORD-CADRE PORTANT SUR DES ÉTUDES D'URBANISME POUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME- SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Par délibération n°2009-1303 du 9 décembre 2009, vous avez adopté la création d'une unité fonctionnelle portant sur la réalisation des études techniques pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Parmi ces études techniques sont prévues les études d'urbanisme, pour lesquelles a été élaboré un accord cadre, objet de la présente délibération.

Dans le cadre de l'élaboration du P.L.U., cet accord-cadre vise à apporter à la commune une sélection d'équipes pluridisciplinaires aptes à réaliser des études d'urbanisme intégrant, en tant que de besoin, les éléments techniques en lien avec l'aménagement (VRD, circulation, déplacements, hydrauliques...).

Par avis d'appel public à la concurrence adressé à la presse le 29 juin 2010, l'accord-cadre a été lancé sous forme d'appel d'offres ouvert, décomposé en deux lots:

- lot n°1 : Etudes d'urbanisme et/ou d'aménagement pré-opérationnel,
- lot n°2 : Etudes thématiques en lien avec l'urbanisme et l'architecture

Les missions confiées au prestataire pourront prendre la forme d'études sectorielles ou thématiques qui pourront consister soit, après l'établissement d'un diagnostic et la proposition d'un ou plusieurs scénarios, en la formalisation d'un parti d'aménagement accompagné éventuellement des prescriptions techniques, soit en un rapport d'études.

Le présent accord-cadre sera conclu sans montant minimum ni montant maximum, avec plusieurs opérateurs économiques (le règlement de consultation prévoyait 5 titulaires maximum par lot, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

La durée de l'accord-cadre est fixée pour chacun des lots à 4 ans à compter de la date de notification de l'accord-cadre, sans reconduction.

Conformément à l'unité fonctionnelle visée ci-dessus et adoptée par le Conseil Municipal, la dépense relative à ces études d'urbanisme est évaluée à 200 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre pour l'ensemble des lots.

Les critères retenus pour le jugement des offres étaient :

Lot n° 1:

- Valeur technique (60 %),
- Prix des prestations (40 %).

Lot n° 2 :

- Prix des prestations (55 %),
- Valeur technique (45 %).

A l'issue de la procédure, et au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis en séance le 7 octobre 2010, ont décidé d'attribuer l'accord-cadre aux groupements d'opérateurs économiques suivants :

#### **Lot n° 1 Etudes d'urbanisme et/ou d'aménagement pré-opérationnel**

- Groupement Cabinet CHIAPPERO Urbaniste architecte (mandataire) - LALOT Sylvie paysagiste- GINGER Environnement et Infrastructures-ATELIER D'ARCHITECTES Pascal CLEMENT Architecte,
- Groupement RISQUES et DEVELOPPEMENT (mandataire)-URBATER-SUD ARCHITECTURE INGENIERIE S.A.R.L.- EMTIS,
- Groupement Cabinet Christian LUYTON Architecte urbaniste (mandataire)-GIE CYCLADES-Agence MTD,
- Groupement Jacques FRADIN et Jean Michel WECK Architectes urbanistes (mandataire)-ARCHIPEL ARCHITECTES ASSOCIES-JONATHAN-ARCHITECTES-A.R.D. INGENIERIE-INGEROP Conseil Ingénierie-AGENCE PAYSAGE- ADRET-Patrice IBANEZ juriste,
- Groupement CITADIA CONSEIL (mandataire)-SITETUDES-IPSEAU-HORIZON Conseil.

#### **Lot n° 2 Etudes thématiques en lien avec l'urbanisme et l'architecture**

- Groupement Cabinet CHIAPPERO Urbaniste architecte (mandataire) - LALOT Sylvie paysagiste- GINGER Environnement et Infrastructures-ATELIER D'ARCHITECTES Pascal CLEMENT Architecte,
- Groupement Jacques SBRIGLIO Architecte urbaniste (mandataire)-Marc DALIBARD Architecte- Jérôme DURAND Architecte-AVB Anne VADON Architecte- L'ATELIER DU PAYSAGE-SOGREAH Consultants-SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER
- Groupement VIDAL Consultants (mandataire) - TRAME
- Groupement CITADIA CONSEIL (mandataire) -EVEN CONSEIL

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

AUTORISER : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer pour chacun des lots l'accord-cadre ainsi que les marchés subséquents et tous les documents s'y rapportant relatifs aux études d'urbanisme pour l'élaboration du P.L.U. avec les groupements indiqués ci-dessus.

**2010.1164 - ACCORD-CADRE PORTANT SUR DES ÉTUDES D'URBANISME POUR  
L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME- SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 49</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**